

Le sport santé

Le **sport santé** est défini par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) comme les « conditions de pratique d'une discipline sportive aptes à maintenir ou améliorer la santé dans le cadre de prévention primaire, secondaire ou tertiaire. »

Une **activité physique adaptée** (APA), est une pratique sportive effectuée par une personne atteinte d'une pathologie* avec l'aval d'un professionnel de santé (prescription médicale), dans une optique de santé. La pratique est adaptée à la condition physique et à la maladie du patient.

* Pathologie : maladies chroniques et affections de longue durée principalement (cancers, diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, etc.).

Procédure d'inscription

1. **Contactez l'ADMS 28** : sante@sport28.fr ou 02.37.90.84.97. ;
2. **Choisissez** une activité physique parmi l'offre de l'ADMS 28 ;
3. Utilisez le **Coupon Sport Santé 28** délivré par l'ADMS 28 (remise de 50€ sur le prix de la licence).
4. **Profitez** des cours de sport santé !

Contactez-nous !

Présidente

Monique JUSTE

Adresse

1, Rue du Quatorze Juillet
28000 CHARTRES

E-mail

sante@sport28.fr
adms28.apa@gmail.com

Téléphone

02.37.90.84.97.
02.37.20.51.03.

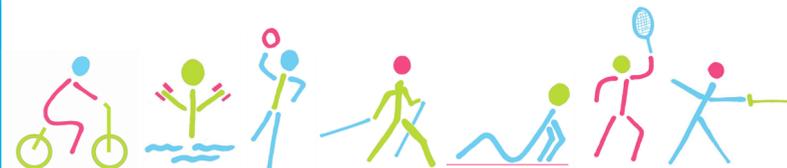
www.adms28.fr

Association pour le Développement de la Médecine et du Sport en Eure-et-Loir



Brochure présentation

Votre partenaire Sport Santé en Eure-et-Loir



Bénéficiez d'un coupon de réduction de 50€ pour toute inscription à l'une des activités proposées.

Ce dispositif s'adresse aux personnes atteintes de maladies chroniques en ALD ayant obtenu de leur médecin une prescription médicale d'activités physiques adaptées (APA).

En partenariat avec :



Objectif de l'ADMS 28

Depuis le 1er Mars 2017, un médecin peut prescrire de l'activité physique à ses patients souffrant d'une affection de longue durée.

Les APA ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie.



L'ADMS 28 a pour objectif de construire un réseau collaboratif organisé et structuré autour de la thématique du sport santé afin de développer les activités physiques adaptées en vue d'améliorer la santé de la population. Elle collecte des fonds pour apporter une aide financière à ce réseau.

Le réseau

Notre réseau se veut pluridisciplinaires et collaboratif. Il est composé de :

- ⇒ Clubs sportifs locaux adhérents
- ⇒ Professionnels de santé : médecins, instituts de santé, cliniques, maisons de santé, etc.
- ⇒ Experts dans différents domaines (formation, nutritionnistes, kinésithérapeutes...)
- ⇒ Etc.

Avantages de l'ADMS 28

Permettre aux malades atteints d'une pathologie chronique ou en ALD de pratiquer une activité physique dans un but de santé et de bien-être ;

Proposer des APA pour favoriser l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de la population eurélienne par le sport ;

Contrôler la qualité d'accueil des clubs et associations sportifs ayant signé la charte d'engagement et faisant partie du réseau ;

Permettre la rencontre de l'offre et de la demande en APA ;

Développer un réseau sport santé départemental puis, **organiser**, **coordonner** et **piloter** ses actions ;

Créer du lien entre les structures ;

Conseiller les patients ;

Former les intervenants et les éducateurs sportifs ;

Encourager les associations sportives à s'engager sur le thème du sport santé.

Les activités du réseau ADMS 28 sont animées par :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| → Alliance Chartraine d'Escrime | → Escrime |
| → Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers | → Marche nordique et remise en forme |
| → Centre Nautique Dunois | → Remise en forme aquatique |
| → Chartres Handisport et Loisirs | → Vélo |
| → Comité départemental d'EPGV | → Gym après cancer et marche nordique |
| → Tennis Club Dunois | → Tennis forme |
| → <i>Basket Chartres (en 2018)</i> | → <i>Basket</i> |
| → <i>Nogent Perche Handball (en 2018)</i> | → <i>Hand'Fit (handball)</i> |
| → <i>Swin de Brou (en 2018)</i> | → <i>Swin Golf</i> |

